

Mais je veux toucher à un élément supplémentaire dans son communiqué de presse, dans lequel le ministre dit, et je le cite: «Le ministre a de plus confirmé avoir déjà donné à la GRC la lettre qu'il a reçue le 5 août 1988 de la part de M. H. D. Hyland.»

Il omet de dire à quel moment il a remis cette lettre à la Gendarmerie royale du Canada. Et je sais que M. Hylands n'a pas encore été interrogé par la Gendarmerie royale du Canada. Par conséquent, qu'est-ce que le ministre a fait de cette lettre, entre le 5 août et la fin de semaine dernière?

● (1420)

[Traduction]

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, j'ai hâte de pouvoir commenter cette affaire mais, malheureusement, l'enquête de la GRC m'en empêche.

Des voix: Quelle honte!

M. le Président: Je comprends l'intérêt que les députés portent à cette affaire, mais je leur rappelle que le ministre essaie de répondre à une question posée par un de leurs collègues et qu'ils devraient lui donner la chance de le faire. Le ministre a la parole.

M. McInnes: Monsieur le Président, les députés crient «quelle honte». Si je commentais cette affaire maintenant, le député serait le premier à la Chambre à dire que j'ai nui à l'enquête de la GRC.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

ON DEMANDE CE QUE LE MINISTRE A FAIT DE LA LETTRE D'UN FONCTIONNAIRE—LA VENTE DU TERRAIN DE MOISIE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, nos questions ne portent pas sur le dossier dont le ministre dit qu'il fait l'objet d'une enquête à la GRC. La question toute simple qui lui est posée concerne ce qu'il a fait en tant que ministre. Voici la question: puisqu'il a reconnu avoir reçu la lettre dès le 5 août, quand a-t-il fait quelque chose à son sujet, et qu'a-t-il fait?

C'est sur ce qu'il a fait, lui, que nous l'interrogeons, pas ce qui s'est fait à propos de la vente du terrain.

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je répète et je vais continuer de répéter que malgré mon grand désir de tout dire sur ce dossier, que je connais à fond, il fait l'objet d'une enquête de la part de la GRC. Elle rendra compte à bref délai et le député pourra ensuite me poser toutes les questions qu'il voudra.

LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES—LES AVIS JURIDIQUES

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je voudrais examiner un autre côté de la question, c'est-à-dire la

Questions orales

procédure d'appel d'offres. Dans les questions de la semaine dernière, on citait correctement les déclarations enregistrées au magnétophone de M. Hylands, d'après lequel le ministre avait reçu des avis juridiques condamnant la procédure suivie pour l'appel d'offres. Je voudrais interroger le ministre au sujet de ces avis juridiques.

Est-ce qu'il les a en sa possession? Est-ce qu'il les a étudiés? Si la procédure n'était pas conforme aux normes du gouvernement ou à celles qu'il aurait dû avoir, qu'est-ce que le ministre va faire à ce sujet?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, on ne m'a jamais communiqué d'avis juridiques pendant le déroulement de cette affaire. C'est maintenant qu'on m'a signalé des avis juridiques. Quoi qu'il en soit, je répète et je confirme que nous devons, dans l'intérêt de toutes les personnes susceptibles d'être ou de ne pas être mises en cause par cette enquête, et en toute équité, laisser la GRC mener à terme cette enquête.

[Français]

L'AFFAIRE MOISIE—LA POSITION DU MINISTRE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et touche à sa conduite en tant que ministre de la Couronne, ayant reçu la lettre de M. Hylands autour du 5 août, c'est-à-dire il y a à peu près sept semaines.

Le ministre peut-il indiquer... Ce n'est pas sur la conduite de la GRC qu'on pose des questions, c'est sur les activités du ministre, avant le déclenchement de l'enquête de la GRC qui a reçu la lettre que le ministre lui a remise.

Combien de temps s'est-il écoulé entre la réception de la lettre par le ministre et sa décision de la remettre à la GRC? Est-ce que le ministre a remis la lettre directement et immédiatement, à cause des allégations très sérieuses faites par M. Hylands, ou a-t-il différé pour une période de temps, peut-être jusqu'à cette semaine, et s'il y a eu des délais, pourquoi?

[Traduction]

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, peut-être le député pourrait-il tempérer ses remarques s'il savait ce qu'il y a dans la lettre. J'ai déclaré que j'ai eu cette lettre. Elle est maintenant entre les mains de la GRC. Je m'abstiendrai d'autres commentaires tant que la GRC n'aura pas achevé son enquête.

[Français]

LE RETARD APPARENT À REMETTRE UNE LETTRE À LA GRC—LA POSITION DU MINISTRE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, on n'a pas vu la lettre, mais on a écouté la bande sonore qui a été enregistrée par M. Hylands et qui contient apparemment les mêmes allégations qui existent dans la lettre reçue par le ministre vers le début du mois d'août.